

Compte rendu Conseil Municipal du 28 juin 2018

Début de séance 20 h

Présents :

M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie, M. BLANC Claude, Mme BRUN Patricia, M. ROUVEYROL François, Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, Mme DEJOUR Dominique, M. CARTERON Daniel, M. AVENAS Pierre, Mme ROUSSELLE Véronique, M. ROURE Paul-Henri, Mme BUISSON Elisabeth.

Procuration :

Mme BUISSON Elisabeth à M. ROURE Paul-Henri ; M. CHAUTARD Laurent, à Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie ; Mme CIVIALE Micheline à Mme BRUN Patricia.

Secrétaires de séance : Laurence LOGEROT et Paul-Henri ROURE

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2018. Accord pour tous.

Eléments complémentaires apportés en rapport avec la lecture du compte rendu du 15 mai :

Le Permis de Construire de La Maison de Retraite des Murier est déposé. Le délai pour les éventuels recours se terminera fin juillet. Prochainement un rendez-vous sera fixé avec les Diaconesses de Reuilly.

A ce jour les dons pour le pont de La Valette s'élèvent à 25% de la somme totale.

1- Compte rendu de l'intervention de Mme PERRIER Estelle reçue avant le conseil :

L'ensemble du Conseil doit réfléchir au devenir de la Poste. Une agence postale pourrait voir le jour et partager le local du Centre Médico-social. À ce jour rien n'est décidé, mais il faut y réfléchir. Mme PERRIER doit nous faire parvenir les statistiques de fréquentation et la nature des opérations à réaliser. Il est rappelé que les travaux d'accessibilité des locaux actuels représentent : 35000€. Cette somme pourrait servir au réaménagement du Pont du Moulinon, avec un coût de travaux de 55000€ dont les 2/3 seraient financés par la Commune et 1/3 par la commune de St Michel de Chabrillanoux.

2- Convention d'entretien des ouvrages départementaux en agglomération et hors agglomération :

La convention est établie pour 10 ans. Elle servira à répartir les charges.

Vote à l'unanimité

3- Admission en non-valeur à la demande de la trésorerie :

Cela correspond à des créances (814.20€) entre 2013 et 2015 concernant des frais de cantine et loyer. Les poursuites engagées par le trésorier n'ont pas abouti.

Vote à l'unanimité.

4- Tarif emplacement pour pizzeria ambulante : M. Noël SIKORSINSKY (Les Marronniers) et Mme Catherine MINARD (La Castagna) interviennent afin de faire part de leur mécontentement pour la venue d'un camion Pizza ; les charges, la hausse de la TVA et la baisse d'activité, semblent compromettre la bonne marche de leur commerce. Une proposition pour un emplacement le mardi de 17h30 à 23h (jour de fermeture des deux restaurateurs) sera faite au Pizzaiolo qui souhaite venir s'installer sur la commune. M. Noël SIKORSINSKY et Mme Catherine MINARD remercient l'ensemble du conseil et prennent congé. Tarif du droit de place 4,50€ sans électricité.

Vote à l'unanimité.

5- **Tarifification prêt de tables, bancs, et barrières aux associations** :

Gratuité pour toutes les associations dont le siège est à St Sauveur et pour le comité des fêtes. Pour les associations extérieures le tarif est le suivant : 4€ pour une table et deux bancs, gratuité pour les barrières. Cependant une caution de 250€ sera demandée pour les barrières et les tables.

Vote à l'unanimité.

6- **Tarifification des photocopies** : Reporté ultérieurement par manque d'élément.

Points rajoutés à l'ordre du jour :

- 7- **Tour cycliste féminin** : il aura lieu le 14 septembre 2018, pour l'étape St Sauveur/Villeneuve de Berg. Une délibération doit être prise pour verser la somme de 4000€ au vélo club du Teil (organisateur).

Vote à l'unanimité.

8- **Nomination de deux postes d'Agent de Maitrise à temps complet** au 1er juillet pour Denis Fauriel et Philippe Frachon dans le cadre d'une promotion suite à un avancement de grade.

Vote à l'unanimité.

9- **Fixation du taux de nomination** pour les agents promouvables est fixé à 100%.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

Evelyne Perrigault demande l'accord pour organiser un Mésitou géant.

Vote à l'unanimité.

La commune a de nouveau été victime de tags. Une nouvelle plainte a été déposée. Un produit a été testé, le résultat semble satisfaisant, cependant il attaque tout de même la peinture ou le crépi. Les tags sur les parties communales seront enlevés. La proposition d'installer des caméras de surveillance dans la commune est proposée mais cela ne semble pas être pertinent pour tout le monde. A réfléchir.

L'association des donneurs de sang organise une remise de médaille le 14 septembre au meilleur donneur et demande à la Municipalité de prendre en charge l'apéritif.

Vote à l'unanimité.

Un groupe de Co-Working cherche un local sur la commune. Les locaux de l'ancienne mairie leur seront proposés.

Il est demandé si un permis de construire pour l'extension de la maison de Mme MARZE a été déposé. Le permis est bien déposé.

Un rapport est fait à l'ensemble du conseil suite à la réunion du personnel qui s'est déroulée le 19 juin. Augmentation des indices de rémunération pour les secrétaires de Mairie : Myriam Bay de l'indice 362 à 384. Fabienne Marze de l'indice 323 à 327 et Stéphanie Chaussinand de l'indice 326 à 335. Ces changements interviendront à date anniversaire ou renouvellement de contrat.

Vote à l'unanimité.

Fin du conseil municipal à 21H50